

L'ajournement

dra sous peu. Nous examinerons attentivement alors la question de la fixation des prix des engrais. Le ministre croit que cet entretien aboutira à des résultats tangibles, car beaucoup d'entreprises ont manifesté, depuis son discours à l'institut canadien des engrais, le désir de discuter de la question.

LE LOGEMENT—LE PROGRAMME D'HABITATION POUR LES INDIGÈNES—LA CAUSE DE LA DIMINUTION DES MISES EN CHANTIER—LE PROBLÈME DE L'ACQUITTEMENT DES INTÉRÊTS HYPOTHÉCAIRES

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Madame l'Orateur, je suis heureux de pouvoir revenir sur les questions que j'ai posées aujourd'hui au ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), sur les habitations destinées aux Indiens. J'espère que le ministre saisira l'occasion pour donner des explications sur un article paru dans le *Toronto Star* du 14 mai 1975. L'article faisait allusion à un document confidentiel préparé par le cabinet fédéral.

● (2210)

J'ai déjà parlé de la question à la Chambre, mais j'aimerais souligner à nouveau la situation vraiment pitoyable du logement dans notre pays, et surtout dans les Territoires du Nord-Ouest. De fait, dans l'un de mes discours prononcé le 27 janvier et qui se trouve aux pages 2144 à 2146 du *hansard*, j'ai décrit la situation du logement dans les Territoires du Nord-Ouest comme étant désastreuse. Un programme prévoit l'expédition vers le Nord de maisons préfabriquées, en réalité des baraques qui, pour la plupart, ne peuvent être décrites, l'expérience l'a prouvé, que comme de vraies boîtes crématoires.

J'ai évoqué dans mon discours du 27 janvier la possibilité de mettre sur pied un programme d'habitation dans les territoires du Nord-Ouest qui ferait usage de matériaux trouvés sur place, comme le bois rond, et qui donnerait de l'emploi à de nombreux résidents de ces régions. Ce programme aiderait certainement aussi à régler le problème du logement. J'ai reçu d'un bout à l'autre du pays des opinions favorables à cette idée et j'espère que le ministre en a également reçu.

L'un des principaux objectifs d'un programme d'habitation devrait être—en fait, doit être si on veut qu'il soit efficace—de chercher à loger convenablement toutes les familles et tous les citoyens. Il s'agit, en effet, d'un besoin humain fondamental. Nous ne pouvons plus différer plus longtemps l'adoption de programmes efficaces pour remédier aux très graves problèmes dans le domaine du logement.

Le coût social et humain de cette situation est beaucoup trop élevé et le gouvernement doit s'y attaquer en priorité. J'ai lu avec plaisir, dans un article paru dans le numéro du 14 janvier du *Star* de Toronto, certaines déclarations louables du gouvernement, notamment celle où il a admis que les programmes précédents avaient été des échecs. Dans ces circonstances, j'aimerais savoir ce qu'il est devenu de l'argent qui y avait été affecté. Je crois qu'on a dépensé beaucoup d'argent. J'espère aussi que le gouvernement a appris qu'il devrait consulter davantage les gens, surtout ceux que ces programmes sont censés aider.

Un autre attitude louable du gouvernement est qu'il envisage maintenant d'affecter des sommes raisonnables aux programmes mentionnés dans cet article. Il semble que le gouvernement consultera les personnes touchées par ces programmes.

[M. Cafik.]

J'aimerais poser d'autres questions au ministre à propos de ce document. Existe-t-il réellement? Sera-t-il rendu public? Qu'en fera-t-on? Comporte-t-il un programme pour les Territoires du Nord-Ouest? Cette région a un urgent besoin de logements. Si le programme n'englobe pas le Nord, les habitants de cette région ne seront pas très heureux. Toute mesure visant à supprimer la pauvreté dans les petits villages de la vallée du Mackenzie, de l'Est de l'Arctique et en fait, dans tous les petits villages et les réserves du Canada, serait intéressante.

Dans cet article, on parle également des intérêts hypothécaires; je pense que la question mérite d'être étudiée sérieusement. Bien des Canadiens actuellement mal logés seraient incapables de payer un intérêt hypothécaire de même 1 p. 100.

Voilà ce que je voulais dire, Madame l'Orateur. J'aimerais que le ministre détaille un peu plus sa réponse à la question que je lui ai posée tantôt et qu'il donne aussi plus de détails sur le document dont il est question dans cet article.

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Madame l'Orateur, je me rends compte que le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) parle d'un document qui aurait fait l'objet d'une prétendue fuite dans un autre ministère. Je crois qu'il peut se rendre compte, par conséquent, qu'il ne conviendrait pas que je commente la prétendue fuite d'un prétendu document.

Cela dit, je pense que nous partageons la profonde inquiétude du député, et je ne puis parler que pour le domaine dont je m'occupe, c'est-à-dire la SCHL, qui s'occupe des Métis et des Indiens non franchisés qui vivent hors des réserves. Cette question des Indiens non inscrits et de ceux qui vivent dans les réserves est, bien sûr, une toute autre affaire. Si je puis répondre dans ces conditions, je serai heureux de le faire.

Je suis profondément troublé d'entendre parler des maisons préfabriquées comme de véritables dangers. J'aimerais connaître l'intérêt que l'on manifeste pour les matériaux locaux comme les billes de bois. C'est une question que nous étudions dans les domaines dont on m'a confié la responsabilité. Je suis plutôt embarrassé après toutes ces années de ce que nous ayons à débattre ces questions à la Chambre des communes du Canada. C'est signe que quelque chose ne va pas quelque part.

Nous essayons de corriger la situation. Mon propre ministère dispose pour 1975 de 5.7 millions de dollars pour aider les associations et bon nombre d'Indiens non inscrits dans le domaine de l'habitation. Nous avons créé un cadre au sein de la société pour former les Indigènes dans des domaines spécialisés, dont l'administration, pour qu'ils puissent profiter du programme et administrer eux-mêmes le logement. C'est encore un processus parfois sinueux, et nous nous rendons grandement compte de la coordination nécessaire et de l'aide à fournir aux Indigènes pour leur permettre de se lancer, souvent dans des conditions extrêmement difficiles.

Dans notre propre programme de logements de la SCHL destinés aux ruraux et aux autochtones, nous avons encore un objectif de quelque 50,000 maisons à construire ou à rénover au cours des 5 prochaines années. Ce programme vise à améliorer les conditions de logement d'un certain nombre d'Indiens non conventionnés qui vivent hors des réserves et d'autres Canadiens qui habitent également la campagne. Nous espérons que les Indiens auront la part du lion.